S.M.L.H. - SECTION MARTINIQUE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 26 AVRIL 2023

L'Assemblée Générale annuelle de la Section de la Martinique de la Société des Membres de la Légion d'Honneur s'est tenue à l'Hôtel l'Impératrice – Fort de France

Le mercredi 26 avril 2023, à 16 h.

Point n°1: Accueil, Emargement, Mise à jour des cotisations

Point n°2 : Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 27 avril 2022

Point n°3: Rapport moral et d'activités du Président

Point n°4 : Rapport Financier de la Trésorière

Point n° 5: Election du bureau 2023-2026

Point n°6: Mot du Président

Point n°7: Questions diverses

A noter que l'Assemblée Générale 2023 s'est tenue sous la Présidence du Dr Raymond MEZIN.

L'élection du nouveau bureau 2023-2026 est intervenue au point N° 5.

POINT N°1

Accueil - Emargement - Mise à jour des cotisations

A l'arrivée des membres, il est procédé au décompte des présents et des représentés.

28 membres sont présents ou représentés. En conséquence, 28 votes sont pris en compte, soit :

- 19 Membres présents
- 9 Pouvoirs reçus

POINT N°2

Lecture et vote du P.V. du 27 avril 2022

Après lecture par la Secrétaire, le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 27 avril 2022 est adopté à l'unanimité des membres présents et des membres représentés, moins une abstention.

POINT N°3

Rapport moral et d'activités du Président

Après un accueil chaleureux des participants, Le Président fait état des Légionnaires décédés en 2022, déplorant la disparition d'une compagne et de 3 compagnons.

Il s'agit de :

Madame Jenny MARIE-ROSE

Messieurs Georges SIRON - Eugène JEAN-BAPTISTE - Roland JEAN-BAPTISTE EDOUARD

Une minute de silence est observée.

Le Président rappelle que le Bureau est toujours représenté aux cérémonies mortuaires par un ou plusieurs membres de la S.M.L.H, en présence du Porte-Drapeau.

Assemblée Générale de la S.M.L.H. - Relations avec le Siège :

Le Président a participé à L'Assemblée Générale de la SMLH, tenue les 7 et 8 juin 2022, à Lyon, dans le cadre des manifestations du centenaire de la SMLH.

ACTIVITES DE LA SECTION:

Le Président fait tout d'abord état de la Visite du Grand Chancelier, le Général PUGA du 9 au 11 janvier 2023 et des manifestations auxquelles étaient conviées tous les légionnaires, en présence des Autorités civiles et militaires.

- Lecture par Mme RAMIN du document relatant la visite du Grand Chancelier, document transmis pour la COHORTE
- Lecture du courrier du Général PUGA remerciant Les membres de la section pour l'accueil très chaleureux reçu.

Il est noté, suite aux questions posées, l'absence du Président de la Collectivité Martinique.

Par ailleurs, Martinique la 1ere, contactée, n'a pas fait de reportages.

2 Conférences :

- « La biodiversité arborée forestière de la Martinique » par Mr Jean-Pierre FIARD, au Théâtre Aimé CESAIRE, le 19 janvier 2022, dans le cadre de la cérémonie des vœux
- « A quel point dépendons-nous de la biodiversité marine » par Mme Aude BRADOR, au centre de formation SkillFOR, le 26 octobre 2022

Une rencontre - débat :

- « Quelle stratégie européenne pour la France ultramarine » par Mme Sophie BRAUN, le 24 novembre 2022, à la CCIM – Fort de France
- Un jeu de Piste le 13 novembre 2022 qui a eu un réel succès. Proposé par Mr Auguste DUFRENOT, cette manifestation intergénérationnelle a rassemblé 60 participants. La remise d'un flyer a permis aux participants de connaître la SMLH et son action dans la société. Grace à la générosité des donateurs, chaque équipe a été récompensée par de nombreux lots.
- Le trophée remis aux vainqueurs a été réalisé et offert par Mr Victor ANICET, artiste plasticien et légionnaire.
- Rencontre avec Mme la Rectrice, Mme Nathalie MONS, en juin 2022.
- PRIX SMLH 2022 : 2 lycéens méritants ont reçu le Prix de l'Honneur en action, soit 3000 euros chacun : Béatrix MAELYS et Alan MICHEL, tous deux inscrits en classe Prépa scientifique.

Informations générales :

- Le Président rend hommage au Porte-Drapeau qui a contribué au rayonnement de l'Ordre et a assuré sa visibilité en participant à **30 sorties** : cérémonies officielles et commémoratives, dépôts de gerbes, funérailles de légionnaires, remises de décorations.
- 8 réunions de bureau se sont tenues.
 A noter 5 réunions supplémentaires ont permis de préparer la visite du Grand Chancelier en concertation avec l'O.N.O.M et la Médaille Militaire.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

POINT N° 4

RAPPORT FINANCIER DE LA TRESORIERE

Au 31 décembre 2021, nos comptes présentaient un solde positif de 4079,27€.

Après quasiment deux années impactées par la crise sanitaire, nous avons fait le maximum relancer nos activités en reprenant le cycle de nos manifestations habituelles : conférences – attribution du Prix de la Légion d'Honneur...

Compte tenu du contexte socio-économique difficile pour tout le monde, nous avons néanmoins fait le choix de poursuivre nos actions tout en limitant nos engagements financiers.

Avec le fidèle soutien de la plupart de nos donateurs et vos contributions au fonctionnement de notre section, nous avons même pu vous proposer un nouveau rendez-vous : *Le jeu de piste de novembre* 2022 que nous tenterons de pérenniser.

De même, nous avons également dû engager des frais pour préparer l'accueil du Général Benoît PUGAT, Grand Chancelier de la Légion d'Honneur, au mois de janvier 2023.

Pour passer aux chiffres proprement dit, il convient de retenir que nous avons totalisé sur l'exercice 2022 :

➤ RECETTES : 19 229,27€

➤ DEPENSES : 13 195,34€

Soit un solde positif de 6 033,93€ au 31 déc. 2022

Le **solde bancaire théorique** était à la même date à **6 075,69€**, soit un écart de <u>41,76€</u> correspondant à un versement en attente de traitement.

Même si nous parvenons à équilibrer nos comptes, il convient de noter qu'en l'absence totale de financement par la SMLH Paris, nous sommes en grande part tributaires de nos généreux sponsors et de vos participations.

A cet égard, on peut noter pour information que pour les principales recettes:

- -Le montant des « contributions volontaires » de nos membres s'élevait à 1 440 €
- -Le montant des « dons reçus directement » 8 750€
- -Le «produit des manifestations publiques organisées » 4 960€

En ce qui concerne les principales dépenses le détail est le suivant :

- -Prix de la Légion d'honneur versé à 2 bacheliers méritants (3000€ chacun) : soit un total de 6 000€
- -Manifestations publiques organisées : 4 962,80€
- -Frais de fonctionnement de la section : 2 232,54€

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés

POINT N° 5: ELECTION DU NOUVEAU BUREAU 2023-2026

Lors de cette Assemblée Générale, il a été procédé au renouvellement du bureau de la section Martinique de la SMLH 2023-2026.

Conformément aux statuts, les candidatures ont été sollicitées auprès des membres à la date du 27 janvier 2023.

La liste des candidats a été établie et communiquée à l'ensemble des membres de la section.

Les procédures ayant été respectées, il a été possible de procéder à l'élection.

Mr Guy MARIE-ROSE a présidé les opérations de vote.

■ 28 bulletins sont comptabilisés

Le Président et les Membres du bureau ont été élus à l'unanimité des membres présents et représentés.

Composition du bureau 2023-2026 : 11 membres élus.

Le Dr Auguste DUFRENOT est le nouveau Président 2023-2026.

POINT N° 6: MOT DU PRESIDENT

Le Docteur Auguste DUFRENOT, nouveau Président élu, remercie les sociétaires avec beaucoup d'humour. Il se place dans la droite ligne tracée par ses prédécesseurs et les différents bureaux et exprime à tous sa profonde gratitude.

Le Président a une pensée particulière pour Mme Paulette PIGEON et Mr Robert PANTIER.

Il informe que le nouveau bureau n'aura pas de pose :

- Souhait que le jeu de piste soit l'emblème de la section
- Poursuite de l'organisation de conférences
- Mises en place d'Actions liées à l'entraide et à la solidarité
- Mise en œuvre du Projet associatif et ses 4 piliers :
 - Soutien à l'apprentissage et à la formation professionnelle
 - Soutien aux jeunes méritants
 - Interventions dans les établissements scolaires et les centres de formation
 - Soutien à la naturalisation

Le Président fixe la date de la prochaine réunion de bureau au samedi 13 mai 2023 et informe qu'il participera à l'Assemblée Générale du siège qui se tiendra les 22 et 23 juin à Boulogne-Billancourt.

Puis, il remercie tous les sociétaires de la confiance accordée.

POINT N°7

Questions diverses

- Mme Livie PIERRE-CHARLES propose de faire des propositions de thèmes de conférences
- L'implication effective des décorés de la Légion d'Honneur est à nouveau sollicitée. Mr Éric HAYOT et Mme Danielle MARCELINE rappellent la notion d'engagement citoyen pour tout décoré.
- Mr LAOUCHEZ informe l'Assemblée de la mise à l'honneur des décorés de la Ville du Diamant (photos visibles dans le hall de la mairie), et souhaite que cette initiative puisse être développée dans les autres villes.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie l'Assemblée et lève la séance à 18 h 15.